

Conflits en Côte d'Ivoire : Une analyse à partir du phénomène d'idéologisation et des conflits locaux

Projet présenté par : Centre de Recherche et d'Action pour la Paix (CERAP)

et

Chaire UNESCO pour la Paix (Université de Cocody, Abidjan)

Synthèse

Par Rodrigue Fahiraman KONE

Elucider les conflits en Côte d'Ivoire à partir des représentations idéologiques et des conflits locaux, tel est l'objectif fondamental que l'équipe de recherche d'Abidjan s'est fixée. La situation actuelle de crise politico-militaire dans le pays, donne l'occasion de l'observation d'un ensemble d'éléments privilégiés pour la recherche sur les conflits. La présente étude, en donnant priorité à l'analyse du phénomène d'« idéologisation » et à la description de situations locales de conflit, a tenté d'indiquer quelques enjeux importants portés par le conflit en Côte d'Ivoire.

Cela dit, les résultats auxquels a abouti la recherche sont exposés dans cinq rapports qui prennent en compte chacun un des aspects de la problématique abordée. Ainsi, les trois premiers rapports rendent compte de l'observation du phénomène d'« idéologisation », en relation avec le conflit militaro-politique en cours. Le concept d'« idéologisation » est perçue ici à travers trois moments. Le premier moment est celui de la construction idéologique. Le second est celui de la diffusion de l'idéologie dans le corps social. Le troisième est celui de son appropriation par les acteurs comme registre de justification de leurs engagements dans des situations de conflit. Les trois premiers rapports de l'étude confirment bien l'implication du phénomène d'« idéologisation » dans le conflit ivoirien.

Le premier rapport, intitulé : « **Idéologie politique et conflit en Côte d'Ivoire : une analyse du discours politique sur l'identité nationale** » montre comment les affrontements partisans lors de l'opération d'identification des populations relèvent d'antagonismes idéologiques sur la question brûlante de la nationalité en Côte d'Ivoire. En effet, à la suite des accords politiques de Marcoussis, il a été reconnu par les acteurs de cet accord, que la question identitaire était l'une des causes du conflit ivoirien. La politique d'ivoirité a été particulièrement indexée comme une entreprise identitaire qui aurait contribué à catégoriser les ivoiriens et à envenimer les rapports sociaux. A cela s'ajoutait la question de définition du statut des 26% d'étranger vivant sur le territoire national, pour certains depuis plusieurs décennies déjà. Enfin, il a été reconnu le manque de documents administratifs pour une partie importante de la population, notamment des pièces administratives, permettant ainsi d'exercer les droits civils et politiques. Partant, les accords de Marcoussis vont recommander une opération d'identification des populations vivant en Côte d'Ivoire. La mise en œuvre de cette politique va susciter dès ces premiers moments des violences politiques entre parti au pouvoir et les partis de l'opposition réunis dans une entité appelée G7. Si le parti au pouvoir semblait s'opposer à la forme de l'organisation des opérations d'identification, à travers les audiences foraines (désarmement d'abord), les discours tenus par ses leaders et ceux de l'opposition ont donné l'occasion de saisir

chez ces leaders, leur définition de l'identité nationale. Ainsi, à l'approche nationaliste d'une identité nationale pure défendue par le parti au pouvoir et ses partisans, s'oppose une vision libérale et ouverte promue par les partis de l'opposition et la rébellion nous démontre l'auteur du rapport sur le sujet.

Ce phénomène idéologique se révèle également lorsqu'on interroge le « patriotisme » largement proclamé et médiatisé par les protagonistes du conflit en cours. Le deuxième rapport décrit cette situation en analysant : « **L'idée de patrie dans la compréhension de la participation des jeunes à la dynamique conflictuelle en Côte d'Ivoire** ». A l'occasion de la crise, l'on a observé une mobilisation effective des jeunes de part et d'autre de la ligne de séparation se construisant autour de thèmes aux référents patriotiques. En effet, la rébellion armée du MPCCI (Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire), en occupant la partie nord du pays, a au lendemain de ses actions militaires bénéficié du soutien des populations « nordistes » et surtout de l'enrôlement volontaire de nombreux jeunes originaires de cette partie du pays. Par la suite, il s'est formée une constellation d'organisations de jeunes dans la zone sous contrôle gouvernementale désignée de manière générique sous le vocable « galaxie patriotique » pour s'opposer aux desseins de la rébellion. Ainsi, au début du conflit, pendant qu'à Abidjan, les jeunes de la *galaxie patriotique* organisaient des marches et meetings de soutien au gouvernement, les jeunes de Korhogo emboîtaient le pas à ceux de Bouaké¹, en organisant une marche gigantesque de soutien aux insurgés². On put donc observer du côté gouvernemental, les *jeunes patriotes* jouant intensément un rôle de rempart pour « protéger » les institutions républicaines et le régime du président Laurent Gbagbo tandis que le mouvement rebelle accueillait des jeunes combattants de plus en plus nombreux³. Ces jeunes se revendiquant autant patriotes au nord que patriotes au sud sont devenus des acteurs à part entière du conflit. On constate aussi que la mobilisation des jeunes (au nord et au sud) s'est effectuée sur des registres certes différents mais avec une constance autour de l'idée de patrie. Cette notion qui revient chaque fois dans les discours des acteurs induit par conséquent une possible compréhension de la crise ivoirienne à partir des perceptions croisées de l'idée de patrie qui est un concept éminemment idéologique.

L'auteur du rapport montre que l'on peut entrevoir des différences entre les logiques et les représentations qui nourrissent l'engagement patriotique des jeunes au nord et au sud. Ils ont des perceptions différentes de la crise et les justifications qu'ils donnent de leur enrôlement s'enracinent justement dans les idées et représentations qu'ils se font de la patrie. Ainsi pour l'auteur du rapport le discours patriotique de surface a des liens plus profonds avec la question de la citoyenneté telle qu'elle est traitée en Côte d'Ivoire. Si le patriotisme au sud exprimé par les jeunes de la « galaxie patriotique » proche du camp présidentiel parle de résistance, celui du nord porté par les jeunes adhérant aux idées de la rébellion revendique une reconnaissance. Aussi, montre-t-il pour ces exemples de patriotisme antagonique revendiquant l'amour du pays, que la patrie dont il est question est la Côte d'Ivoire. Cependant les représentations qui l'entourent se mêlent à des considérations et valeurs tantôt communautaires, tantôt religieuses. Ce sont autant d'amalgames qui sont au fondement d'incompréhensions nourrissant la belligérance.

¹ Ces deux importantes villes sont situées dans la zone nord sous contrôle des forces rebelles.

² *Fraternité Matin* du dimanche 29 septembre 2002, p 7

³ Le MPCCI revendiquait en 2003 un effectif de plus de 35.000 combattants.

Toute cette dynamique idéologique (qui semble être l'apanage des leaders politiques, du moins dans sa phase de construction), structure les représentations et les imaginaires politiques collectifs.

Toutefois, comment ces constructions idéologiques en arrivent à se retrouver dans les imaginaires collectifs et à mobiliser l'engagement des populations et surtout des jeunes dans le conflit national ? En d'autres termes, qu'est-ce qui peut expliquer l'efficacité du discours idéologique auprès des masses, précisément auprès des jeunes qui s'engagent dans des situations de conflit. La communication politique paraît à cet égard comme un champ d'analyse pertinent pour comprendre la diffusion des idéologies dans le corps social. Cette problématique a été analysée à partir de l'hypothèse basée sur l'idée que l'efficacité du discours idéologique dans les masses est conditionnée par les mécanismes communicationnels qui permettent de simplifier ce discours en l'inscrivant dans les codes simplifiés du discours ordinaire. A côté de la presse, de l'école, de l'église ou autre appareil idéologique de l'Etat identifié par les Marxistes comme les supports de l'idéologisation, dans le contexte ivoirien, les acteurs politiques ont élargi la palette de leurs supports d'idéologisation à de nouveaux espaces publics appelés Espaces de Discussion de Rue (EDR). L'analyse de ces espaces est faite à travers le sujet : « **Médiatisation des idéologies politiques dans la crise ivoirienne : le rôle des espaces de discussions à Abidjan** ». Cette analyse montre comment l'espace public ivoirien s'est enrichi de lieux de discussion récupérés par les acteurs politiques comme des lieux privilégiés de formatage idéologique des imaginaires politiques. La description de ces espaces rend compte de tous les ressorts sociologiques et politiques qui contribuent à l'efficacité de ces nouveaux instruments de communication politique. Les animateurs de ces espaces font preuve d'une inventivité particulière en alliant parfaitement leurs compétences de tribun acquis en général dans le syndicat étudiant aux nouvelles ressources technologiques de l'information offertes par « les médias de l'émotion » : CD, Internet, images... .

Les enjeux véritables de ces constructions idéologiques et de leurs réappropriations comme registre de justification dans le conflit politique apparaissent lorsqu'on observe les acteurs en jeu et leurs discours. Replacé dans le long temps, les discours idéologiques par exemple sur la nationalité sont des discours stratégiques pour les acteurs politiques en vue de la conquête ou la légitimation des positions politiques. L'auteur du rapport mentionne que :

« L'on se souvient qu'en 1994, Laurent Gbagbo dont le parti formait avec le Rassemblement des Républicains (RDR) d'Allassane Ouattara, le « Front des Républicains », avait critiqué vivement la politique d'ivoirité menée par le Président Henri Konan Bedié : *« De toute façon, la loi de 1994 qui est à l'origine du concept d'Ivoirité est mauvaise (...). La Côte d'Ivoire est un pays qui tire, en partie, sa force de l'intégration et de la contribution de nombreux citoyens qui sont venus et qui ont mené , avec nous, la lutte pour l'indépendance, qui ont pris une part active au développement économique de ce pays »*.⁴

Egalement en 2000, candidat (FPI) à l'élection présidentielle il notait : *«...De 1994 à 1999, j'ai protesté contre la loi sur l'ivoirité qui avait été adoptée par le Président Henri Konan Bedié et sa majorité parlementaire. Je n'étais pas d'accord, parce que cette loi cherchait*

⁴ Gbagbo Laurent citer in *Le Patriote* N° 2036 du jeudi 13 juillet 2006, p. 5, par le journaliste Bakary Nimaga

exclusivement les liens du sang et les frappait. Je pense que ce n'est pas normal»⁵. Elu Président de la République, M. Laurent Gbagbo et son gouvernement optent en 2002 pour une politique d'identification fondée sur l'appartenance à un village ».

Le même changement de position s'observe chez les leaders de l'opposition actuelle comme nous le fait remarquer l'auteur du rapport :

« En défendant la cause des non nationaux bénéficiaires de la nationalité ivoirienne, l'opposition semble être un camp disposé à l'ouverture. Elle s'inscrit dans une logique influencée par des « idéaux houphouëtistes » notamment, l'ouverture à l'extérieur, l'intégration des peuples, l'hospitalité, la fraternité. Ces valeurs de vie qui ont valu à la Côte d'Ivoire, une relative stabilité politique, ainsi qu'une prospérité économique. Mais, en se réclamant de cette idéologie de l'ouverture, l'opposition voudrait s'appuyer sur cette idéologie pour s'attirer les faveurs nationales et surtout internationales liées à la mondialisation. Est-elle sincère ? L'ex-Premier Ministre Allassane Ouattara (RDR) et le Président Henri Konan Bedié (PDCI) sont deux leaders incontournables du Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP). Ils étaient au pouvoir avant le Président Gbagbo. La régularisation de la situation des non nationaux aurait pu se faire sous leur « régime », l'un, Premier Ministre de 1989 à 1993, l'autre, Président de la République de 1993 à 1999. En référence à l'histoire, l'on retiendra que le mandat du Premier Ministre Allasane Ouattara a été marqué par l'instauration de la carte de séjour pour les étrangers. Cette situation a été fortement critiquée par l'opposition d'alors conduite par M. Laurent Gbagbo qui y percevait les germes de la catégorisation des populations vivant en Côte d'Ivoire.

De son côté, M. Henri Konan Bedié a été successivement Président de l'Assemblée Nationale et Président de la République. Il aurait pu régler le problème de la naturalisation des étrangers, si telle était sa conviction. Par ailleurs, le concept d'« Ivoirité » forgé par le Président Bedié et tendancieusement interprété est loin d'être étranger à la catégorisation des populations vivant en Côte d'Ivoire et à la crise qui secoue le pays. En réalité, l'opposition semble avoir trouvé dans la régularisation des non-nationaux et anciens bénéficiaires, un instrument de conquête du pouvoir politique. En effet, la régularisation de la situation des non-nationaux, lui acquiert l'estime de ces derniers, mais aussi sûrement leurs voix ».

Si l'on regarde de près les luttes idéologiques qui se manifestent dans le conflit ivoirien, il est facile de voir une difficulté de la construction d'une société moderne par la classe politique. Les antagonismes qui s'expriment autour des notions importantes telles que la définition d'une identité nationale ou encore autour de la notion de patrie, montrent les lacunes d'une classe politique trop souvent accrochée aux intérêts personnels qu'à la construction d'un Etat et d'une nation moderne. Le concept de citoyenneté ivoirienne reste encore à construire. Dans une société marquée par une diversité culturelle et avec une population étrangère estimée à au moins 26%, il est important de mettre en débat une telle question. En l'absence d'un débat politique honnête et objectif définissant de façon claire les contours de la citoyenneté et des notions connexes telles que la nationalité, la patrie, on assiste à une autodéfinition de ces notions par les groupes sociaux en fonction de leurs situation et de leurs intérêts. Cela est tout aussi vrai pour les groupes qui s'affrontent pour la gestion du pouvoir d'Etat que pour les jeunes qui s'engagent dans le conflit.

⁵ Propos recueillis in *Jeune Afrique Economique* (JCE) N° 314 du 7 août au 3 septembre 2000, p. 43

L'entrée des jeunes dans l'espace conflictuel est une entrée en politique. Cette entrée ne se fait pas par les voies classiques d'entrée en politique. Elle se fait par une redéfinition ou par une invention de la pratique politique. Les mouvements patriotiques qu'on observe de part et d'autre de la ligne de front participent tous de la reconfiguration du politique. Ce qui se joue dans la relation entre les leaders politiques de la génération du parti unique et les jeunes dans le conflit actuel, va au-delà d'un simple rapport d'instrumentalisation. Face à des aînés sociaux qui semblent n'avoir pas su garantir leur avenir socioprofessionnel, les jeunes s'engagent dans une entreprise d'invention de nouvelles compétences professionnelles par le politique. Les jeunes se savent instrumentalisés mais continuent de participer au jeu politique parce que leur engagement dans l'arène politique obéit à des enjeux de positionnement et d'accès à un bien-être social et matériel. L'effervescence des espaces de discussions de rue dans le conflit obéit aussi à cette logique de construction de nouvelles stratégies de mobilités sociales. Le passé syndical de la plupart des leaders de jeunes a permis à ces derniers d'imposer dans l'arène politique un style de leadership politique aux relents populistes. Une analyse des enjeux économiques de ces nouvelles professions politiques pourrait permettre de mieux évaluer le phénomène.

On peut conclure que les antagonismes idéologiques construits par les leaders politiques deviennent mobilisateurs et même meurtriers, lorsqu'ils se greffent aux enjeux politiques et économiques des acteurs sociaux.

L'analyse du phénomène « d'idéologisation » a permis de saisir les problématiques fondamentales à l'œuvre dans le conflit ivoirien : la question de la citoyenneté et celle du statut de la jeunesse. Deux autres rapports dont la particularité est de se détacher du niveau macro d'analyse du conflit, tentent de documenter deux situations de conflit localisé, en partant des rapports entre communautés étrangères et communautés autochtones dans les régions de l'Ouest du pays. Les zones de l'ouest du pays sont des zones essentiellement forestières. Elles sont les dernières zones forestières du pays. Elles sont favorables à la production des matières agricoles d'exportation que sont le cacao dont la Côte d'Ivoire est le 1^{er} producteur mondial, le café, l'hévéa, le palmier à huile,...Par ailleurs, ces zones sont les plus peuplées du pays avec des caractéristiques sociodémographiques particulières. On peut classer ces populations dans les trois catégories socio-démographiques suivantes :

- Les populations autochtones qui se regroupent dans le grand groupe Krou, l'un des 4 grands groupes ethno-linguistiques que compte le pays (Krou, Mandé, Gur, Akan). Ces populations sont en générale minoritaires en terme démographique. Elles sont moins présentes dans les activités économiques importantes de la zone, notamment dans la production des principales ressources économiques locales que sont le café, le cacao, l'hévéa, ...Initialement, ces populations autochtones s'adonnaient très peu à l'agriculture.
- Les allochtones, plus importants démographiquement que les autochtones, sont la seconde catégorie de populations présente dans les zones forestières de l'ouest. Elles sont des populations installées dans ces zones suite aux migrations internes du pays. Ces populations viennent en majorité du groupe Akan, précisément du groupe baoulé originaire du centre, et du groupe Gur (Sénoufo, malinké, Lobi...) originaire des zones septentrionales du pays. Les migrations de ces populations entrent dans le cadre soit des politiques coloniales d'aménagement du territoire (les régions de l'ouest ont été classées

par le colon comme des régions agricoles), soit dans le cadre des politiques de développement de l'Etat indépendant (ARSO, AVB). Ces politiques coloniales et postcoloniales ont suscité des migrations forcées (le cas du travail forcé, le déplacement des population vers ces zones par l'Etat indépendant dans le cadre de la mise en eau du barrage de Kossou) et des migrations volontaires ou encore des migrations faites avec la complicité politique des autorités administratives locales. Au point de vu économique, les allochtones occupent une place importante dans la production des ressources agricoles (cacao, café, vivrier, hévéa...).

- La troisième catégorie, tout aussi importante ou souvent plus importante que les allochtones, est la population allogène : Burkinabè, Malien, Guinéen, Ghanéen,... Ces populations, venues dans le cadre des politiques d'aménagement coloniales et postcoloniales comme les allochtones, ont été d'abord une main d'œuvre agricole, pour les chantiers de constructions d'infrastructures économiques avant de s'investir dans la production agricole comme propriétaire d'exploitations et dans le développement du commerce local. Les Burkinabès par exemple sont les plus investis dans la production du cacao et les malien dans le développement du commerce local.

Les zones forestières de l'ouest, connaissent depuis 1990 au moins, des conflits fonciers récurrents dont la particularité est qu'ils opposent communautés allogènes (venus en majorité des pays voisins du nord), allochtones aux communautés autochtones. Quelles sont les dynamiques à l'œuvre dans ces situations en terme de causes et de gestion de ces conflits ? C'est à cette question que les deux rapports répondent.

Le premier rapport fait une analyse des relations entre communautés : « **Perceptions croisées entre autochtones et étrangers en Côte d'Ivoire : le cas de la population de Méagui dans l'ouest ivoirien** ». Si ce rapport confirme l'existence de tensions et conflits fonciers entre communautés étrangères et communauté autochtone, il montre que ces tensions et conflits ne se transforment pas en des situations de fortes violences mettant aux prises les deux communautés. L'émergence des tensions et des conflits fonciers selon l'auteur du rapport, est liée aux situations de chômage chez les jeunes autochtones, de raréfaction et d'occupations anarchiques des terres. Les mécanismes de gestion de ces conflits et tensions s'avèrent efficaces. Leur efficacité, selon le rapport, vient de certaines dynamiques sociologiques :

- faible taux démographique des autochtones ;
- implication des étrangers et autochtones dans l'instance de gestion des conflits ;
- savant mélange, dans cette instance de gestion, des paramètres traditionnels et modernes de gestion des conflits ;
- les compétences des membres de ce comité de gestion ;

...

Le second rapport est intitulé « **Tutorat et conflits fonciers ruraux dans l'ouest ivoirien : le cas de Fengolo dans la sous-préfecture de Duekoué** ». Cette étude donne quelques éclairages sur les dynamiques locales qui ont contribué à la crise du système du « tutorat ». Le « tutorat » ramène à une sorte d'institution traditionnelle rurale qui gouverne les relations sociales naissant de l'accueil d'un étranger (ou d'un groupe d'étrangers) et de sa famille dans une communauté villageoise locale pour une durée indéterminée et incluant une dimension « transgénérationnelle ». Longtemps considéré comme un mécanisme de régulation foncière entre

communauté autochtone et communauté étrangère, le tutorat ne garantit plus les rapports pacifiques dans la localité de Fengolo. Un ensemble de facteurs sont mis en reliefs par le rapport pour expliquer cette situation. Ce sont :

- la saturation foncière ;
- le retour des jeunes autochtones dans le village. Ceux-ci renégocient les arrangements fonciers conclus entre leurs parents et les étrangers ;
- la proximité de la ligne de front à l'occasion du conflit armé ;
- l'intervention problématique de l'Etat dans la gestion foncière.

L'ensemble de l'étude menée par l'équipe éclaire plus ou moins quelques facettes des dynamiques à l'œuvre dans les conflits en Côte d'Ivoire. Le temps imparti à l'étude ainsi que les difficultés rencontrées pour la réalisation de chaque étude nous invite à ne pas considérer à l'absolu les quelques conclusions auxquelles elle a abouti. Ces conclusions doivent être considérées comme partielles et insuffisantes. Néanmoins, elles ont le mérite d'éveiller la conscience de la recherche sur des pistes fructueuses dans une approche des conflits en Côte d'Ivoire.